

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **55 (1947)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

à l'emballage du tout. J'ai l'honneur de vous adresser, Mon Général, le passe-port que la commune de Morges m'a donné à mon départ

J'ai désiré dans tout le cours de mon administration d'être nommé dans aucune feuille publique. Mais comme, dans ce moment, il m'importe d'être connu de vous, j'ose en appeler au témoignage du bailliage que j'ai administré, aux membres qui composent le Comité de Lausanne, aux départements du Mont-Blanc, du Jura et de l'Ain, aux différents résidents qui ont été à Genève sur les principes qui m'ont guidés pendant toute mon administration.

J'ose encore vous prier d'accorder un passe-port au nommé César Barrat d'Aubonne, mon cocher, qui est retourné au Pays de Vaud et qui désire me rejoindre. Je vous promets sur ma parole d'honneur qu'il ne sera employé à aucun service militaire quelconque.

Je m'engage à ce que les chevaux qui m'amèneront mes effets retourneront au Pays de Vaud.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Mon Général,
Votre très obéissant serviteur.
THORMAN, cydevant baillif de
Morges.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

C'est M. Edgar Pelichet, vice-président, qui, en l'absence de M. Marius Perrin empêché, ouvre la séance du 22 février 1947, à 15 h., à la Salle Tissot.

Dix nouveaux membres sont admis : M^{me} W. Mermod-Savoie, à Sainte-Croix ; M^{me} Aimée Thorens-Rapin, à Sainte-Croix ; M. Auguste Capt, ancien juge cantonal, à Lausanne ; M. Jean-Pierre

Chuard, étudiant, à Corcelles près Payerne ; M. Jacques Faucherre, médecin-dentiste, à Moudon ; M. Raoul Gérard, à Los-Angeles (U. S. A.) ; M. le colonel Edouard Hausammann, à Bex ; M. Octave Kramer, ancien directeur, à Corseaux ; M. Robert Montagnon, ancien syndic, à Vufflens-la-Ville ; M. Marcel Reymond, bibliothécaire, à Lausanne.

M. Pelichet donne ensuite la parole à M. le D^r René Burnand qui retrace *La jeunesse du colonel Louis Foltz*, de Morges, d'après des « souvenirs » restés manuscrits. Cette intéressante communication sera publiée par la *Revue historique vaudoise*.

Grâce à un cahier d'écolier, celui que le jeune François Cuenoud tenait en 1837, M^{lle} Huguette Chausson rappelle ce que fut *L'Ecole de la Dausaz* fondée en 1830 par le régent Jean-Daniel Sonnay. Ami de Pestalozzi et du père Girard, maître de Jean-Louis Galliard et d'Urbain Olivier (ce dernier en a laissé un portrait inoubliable), Jean-Daniel Sonnay (1782-1842) fut un remarquable pédagogue et un fervent partisan de l'enseignement mutuel. Ses mérites, et ses services, lui valurent en 1826, alors qu'il était instituteur à Nyon, les félicitations du Conseil d'Etat et l'octroi d'une médaille d'argent. Son école de la Dausaz, près d'Oron — un asile rural en faveur de l'enfance abandonnée que devait faire vivre un certain nombre de pensionnaires payant — ne connut pas le succès qu'il était en droit d'en attendre. Son fils Adolphe, qui tenta de poursuivre son œuvre, dut bientôt l'abandonner.

J. C. B.

CHRONIQUE

M. le professeur Kupfer, l'historien bien connu et apprécié de *Morges dans le passé*, a eu connaissance de nouveaux renseignements sur ce sujet et il a pu connaître mieux encore l'origine, l'organisation et les évolutions successives au cours des siècles, des Conseils de Morges, une des bonnes villes du Pays de Vaud. Il a donné des renseignements intéressants sur cette question dans la *Feuille d'Avis de Morges* (numéros des 15, 19 et 22 février 1947) sous le titre *Les Conseils de Morges sous l'ancien régime*.